



Synthèse du conseil d'administration du 16 décembre 2021

Présents : Jean Haurat, Claude Lascurettes, François Xavier Demoury pour la Pourtère, Pascal Maurié, Marguerite Gomez, Michel Bello, Pascal Josso, Cathy Odoero.

Excusés : Jean Luc Feydit (pouvoir à Claude), Dominique et Jean Prépin, Sébastien Marsault (pouvoir à Jean H.), Gérald Anclade (pouvoir à Jean H.), Guenaël et Nicole Chapoy.

Bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration. Nous nous félicitons de la présence de Xavier Demoury qui représente ce soir l'association La POURTERE de Luz, association qui poursuit les mêmes objectifs que la nôtre.

1. Nouveau bureau

- Guenaël et Nicole, Jean et Dominique étaient absents et ont été contactés par téléphone
- Accord sur les candidatures de tous les membres du CA sauf de Xavier qui s'est abstenu du fait de son arrivée récente dans l'association et surtout en l'absence d'un mandat formalisé de son association au jour du CA.

Le nouveau bureau est composé de :

Président : Claude Lascurettes (avec l'accompagnement de Jean H.)

Secrétaire et secrétaire adjoint : Cathy Odoero et Michel Bello

Trésorier et trésorier adjoint : Guénaël Chapoy et Sébastien Marsault

- Cathy et Claude se chargent de faire un courrier de notification du nouveau bureau à la préfecture

2. Compte rendu de l'Assemblée Générale

Claude l'a adressé aux membres du CA pour validation avant diffusion. Il a obtenu l'accord des présents pour indiquer dans le CR, le numéro de téléphone ou mail des référents des groupes de réflexion afin que d'autres que les présents à l'AG puissent s'y inscrire.

3. Assemblée générale extraordinaire et prochain conseil d'administration

- AG extraordinaire : initialement prévue le 30 janvier 2022, elle est reportée au dimanche 13 février 2022 à la salle de la Terrasse d'Argelès Gazost.
Le sujet principal est le vote des nouveaux statuts et éventuellement règlement intérieur.
Hypothèse d'auberge espagnole et groupes de travail à confirmer.
- CA de préparation de l'AG + point sur l'avancement des groupes de réflexion + rapport financier au 31 décembre 2021 pour repartir sur un exercice comptable sur l'année civile :
jeudi 27 janvier 2022 de 18h30 à 20h30 dans la salle de réunion de la maison du Val d'Azun.

A propos des prochains CA : à organiser plutôt les mardis et jeudis soir à compter de 18h30, et d'une durée max de 2 heures

4. Groupes de réflexion

Seul le groupe sur les statuts devra avoir terminé le travail au maximum le 25 janvier, de façon à l'adresser aux membres du CA pour lecture avant validation lors de la réunion du 27 janvier. Cela permettra de joindre le document à la convocation à l'assemblée générale dans le délai statutaire de 2 semaines.

Il serait cependant souhaitable que les autres groupes aient démarré leurs travaux de façon à ce qu'au moins la problématique à traiter sur chaque thème soit posée de manière exhaustive au moment de l'AG.

5. Correspondant RESF

Aucun membre du nouveau CA n'est disponible pour s'engager à participer au comité de pilotage de RESF qui a lieu tous les lundis soirs à 18h (durée 1h30 environ). Aussi, nous optons pour une participation par roulement des membres du CA. Cathy accepte de donner son adresse mail pour recevoir les ODJ et comptes rendus, et organiser le roulement.

6. Autres associations

Nous décidons de nous rapprocher d'autres associations d'accueil d'exilés pour échanger sur nos pratiques et alimenter les groupes de réflexion. Ont été évoquées : l'AREVE (Claude et Cathy), PAS SANS TOIT (Marguerite), TOULOUSE INTEGRATION (Pascal J.)

Bonne fêtes de fin d'année à toutes et tous